

Ministère de la Communauté française  
Département de l'Éducation, de la  
Recherche et de la Formation.

1040 Bruxelles, le 07 Oct 97  
Rue de la Science, 43  
02 / 238.86.11

-----  
Direction générale de la formation,  
de la promotion sociale, de  
l'enseignement à distance et des  
allocations et prêts d'études.  
-----

Monsieur Jacques Lefere  
Administrateur délégué  
CPEONS

-----  
Service de l'enseignement  
de promotion sociale.  
-----

Rue des Halles, 13  
1000 Bruxelles

Ref.: VS / Dossier pédagogique 2155

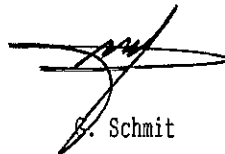
Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1  
----- Unité de formation : FORMATION COMPLEMENTAIRE POUR CERAMISTES :  
CERAMIQUES LIEES CHIMIQUEMENT SANS CUISSON.  
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE  
TRANSITION  
Code Référence : 651601U21C1

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier  
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,

  
S. Schmit





## FINALITES GENERALES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

## FINALITES PARTICULIERES

1. Permettre aux étudiants d'acquérir une nouvelle technique concourant à leur épanouissement personnel.
2. Répondre aux besoins d'une demande de formation pouvant compléter un acquis artistique.
3. Permettre aux céramistes et aux animateurs socioculturels d'approfondir et de perfectionner une technique particulière voire nouvelle pour eux.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Pour être admis comme étudiant(e)s régulier(e)s, les candidat(e)s devront être capables :

- de réaliser un travail en appliquant les techniques céramiques ainsi que des moules de diverses dimensions dans des matériaux différents
- de développer, au départ de notions chimiques de base, des perspectives liées au traitement des argiles, des sables et des silicones

Titre pouvant en tenir lieu :

- titre de l'enseignement secondaire supérieur option « céramique »

Annexe 3 de l'U.F. :  
FORMATION COMPLEMENTAIRE POUR CERAMISTES  
Céramiques liées chimiquement sans cuisson : 60 périodes

## RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

## PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

L'étudiant(e) sera capable de :

réaliser des céramiques par coulage et polymérisation à froid dans les moules en matériaux divers (bois, plastiques durs ou souples, métaux).

d'appliquer ce procédé sur des argiles précalcinées, sables, déchets de carrières de pierres, réactifs à base de silicates de soude, colorants oxydes ou organiques émaux.

d'utiliser : - des agitateurs pour les mélanges

- des moules

- un four pour la précalcination et l'activation thermique des argiles à 750°C

- des produits divers : kaolins, silicate de soude, soude caustique, sables calcaires, malachite, colorants émaux fusibles à 600°C

Grâce à ce procédé, caractérisé par l'absence de cuisson et l'amélioration des propriétés vis-à-vis des plâtres et ciments traditionnels, l'étudiant pourra effectuer des travaux originaux tels que :

- la réalisation de grandes pièces massives sans risque de retraits et fissurations
- le façonnage facile comme les polymères organiques
- la réalisation de statues, bas-reliefs, hauts-reliefs
- les colorations dans la masse ou par traitements de surface à froid ou à chaud (possibles jusqu'à 600°C)

## FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Le seuil de réussite sera atteint si l'étudiant(e) peut

Le seuil de réussite sera atteint si l'étudiant(e) peut présenter un travail pratique réalisé par coulage et polymérisation, avec coloration dans la masse, soit en pièce massive (statue), soit en bas relief ou haut relief.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- de la qualité artistique de l'oeuvre réalisée
- du (bon) choix de la technique appropriée
- du soin apporté au travail



Annexe 6 de l'U.F. :  
FORMATION COMPLEMENTAIRE POUR CERAMISTES  
Céramiques liées chimiquement sans cuisson : 60 périodes

## PROFIL DES CHARGES DE COURS

Expert possédant une expérience dans l'exploitation artistique du procédé par coulage et polymérisation à la création de céramiques et d'émaux.